Décision 11-MC-01 du 12 mai 2011

relative à la demande de mesures conservatoires présentée par les sociétés Kiala France et Kiala SA dans le secteur de la livraison de colis

Posted on: 12 mai 2011 | Secteur(s) :

SERVICES

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Mesure conservatoire	oui
Origine de la saisine	Ministre de l'Économie, des finances et de l'industrie, Kiala France, Kiala SA
Dispositif(s)	Injonction
Entreprise(s) concernée(s)	Groupe La Poste, Mondial Relay

Décision(s) associée(s)

Décision 20-D-06 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la livraison de colis
Consulter la décision au fond

PDF - 1 086.68 Ko

Lire

le texte intégral de la décision
635.8 Ko

le communiqué de presse